
Casablanca, le mardi 28 août 2018

Le directeur, les enseignants et le personnel de l'école sont heureux de vous accueillir pour cette nouvelle année scolaire sur le site du Val d'Anfa.

6 nouveaux enseignants rejoignent cette année l'équipe pédagogique :

- . Madame Marie BURGUIERE en CM1 B qui vient de France,*
- . Madame Alice VAUTRIN en GS A qui vient de France,*
- . Madame Wafaa JAKANY, professeur d'anglais en MS B, GS A et B, CP B et CE2 A,*
- . Monsieur Mohamed ARID, professeur d'arabe en MS B, CP B, CE1 B et C, CE2, CM1 et CM2,*
- . Madame Nahid ZAFATI (qui est en poste à Mers Sultan) à raison de 1h30 pour un groupe en CM2,*
- . Une nouvelle bibliothécaire sera également bientôt recrutée.*

1 - Modalités de Rentrée :

- . Mardi 4 septembre : Elèves de la MS au CM2 à 8h30*

Les parents peuvent exceptionnellement accompagner ce premier jour de classe les élèves dans la cour pendant **une quinzaine de minutes**.

- . Mardi 4 septembre : Elèves des PS A et B*

- . Mercredi 5 septembre : Elèves des PS A et B*

Les modalités de la rentrée échelonnée des PS sont sur le site de l'école et affichées sur le panneau dans la cour des maternelles.

Les parents peuvent exceptionnellement accompagner les élèves dans la classe ce premier jour durant le temps des 2 heures imparties à chaque groupe.

2 - Horaires de l'école :

Les cours se déroulent les lundis, mardis, jeudis et vendredis de **8h30 à 12h30** et de **14h00 à 16h00** - Le mercredi de **8h30 à 12h30**.

Les élèves de **MS, GS et de CP** n'ont pas cours le **vendredi après-midi**.

Les élèves de **PS** n'ont pas cours le **lundi, le mercredi et le vendredi après-midi**.

Vous veillerez à ce que votre enfant arrive à l'heure.

3 - Règles de fonctionnement :

- . L'entrée et la sortie des élèves s'effectuent par le portail « **maternelle** » et le portail « **élémentaire** » ouvrant sur l'avenue « **Ahmed Ben Bouchta** ».*

. Les enfants de maternelle sont déposés et repris dans les classes à la fin de chaque journée (ou demi-journée) par les parents ou par toute personne nommément désignée par eux, par écrit et présentée par eux à l'enseignant. Un système de badge, autorisant l'accès à l'école, sera rapidement mis en place.

. **En maternelle**, le portail est ouvert **10 minutes** avant le début des cours pour l'arrivée des élèves. Il est ouvert **5 minutes** avant la fin des cours pour le départ des élèves.

. Les parents d'élèves des classes élémentaires ne sont pas autorisés à entrer dans l'école pour déposer ou reprendre leurs enfants. Une fois passée la grille, les enfants sont en sécurité et sous notre responsabilité.

. **En élémentaire**, le portail est ouvert **10 minutes** avant le début des cours pour l'arrivée des élèves. Il est ouvert à la fin des cours pour le départ des élèves.

. Pour des raisons de sécurité, aucun passage de la cour de maternelle à la cour de l'élémentaire ne sera autorisé pour les parents.

. Il est à noter que dix minutes après l'heure normale de sortie, les élèves seront remis aux personnes chargées de la garderie. Les abus seront facturables.

. Un rappel au sens civique de chacun est indispensable, dès le premier jour, quant aux règles élémentaires de circulation et de stationnement aux alentours de l'établissement. La sécurité de tous les enfants en dépend.

4 - Rendez-vous avec l'administration et la direction :

. L'école est dorénavant ouverte pour les rendez-vous avec les familles **le matin de 8h00 à 12h45 et le soir après 16h00**. Les parents sont reçus avec ou sans rendez-vous par la secrétaire gestionnaire ou le directeur pendant ces horaires. L'école est strictement fermée **l'après-midi de 12h45 à 16h00**.

5 - Service de restauration scolaire :

. Le service de restauration scolaire sera effectif pour tous les élèves inscrits à **partir du jeudi 6 septembre** - Le prestataire est la **société ANSAMBLE**.

L'inscription se fait en complétant **la fiche restauration scolaire à récupérer auprès d'Amina au secrétariat**.

L'inscription à la restauration est trimestrielle ou annuelle. Le paiement de cette inscription se fait au moment du règlement des frais de scolarité.

. Vous pourrez vous inscrire ou vous désinscrire du service de restauration scolaire auprès du secrétariat en respectant les dates limites suivantes :

→ **Le 1^{er} décembre** pour le deuxième trimestre

→ **Le 1^{er} mars** pour le troisième trimestre.

6 - Service de garderie :

. Sous la responsabilité de la **société ACTIVE KIDS**, il sera mis en place **à partir du mercredi 5 septembre**.

. L'accueil peut se faire dès **7h45** le matin et se finir à **17h30 précises** en fin de journée.

Le **formulaire spécifique** qui précise les modalités d'inscription et d'organisation est à **récupérer auprès d'Amina au secrétariat**.

7 - Droit à l'image :

Les familles qui ne souhaitent pas que leurs enfants apparaissent sur des photos ou des vidéos que nous utilisons à l'école **rempliront et nous retourneront impérativement la fiche dédiée à récupérer auprès d'Amina au secrétariat**.

8 - Assurance scolaire :

. Les élèves sont couverts par l'établissement par une assurance scolaire obligatoire afin que votre(vos) enfant(s) puissent participer aux activités organisées dans le courant de l'année par les enseignants hors de l'établissement. Vous trouverez prochainement en ligne les prestations proposées par cette assurance. Vous avez également la possibilité de souscrire une autre assurance auprès de la société de votre choix.

9 - Rencontres parents/enseignants :

. Des réunions de liaison et d'échange avec le directeur et les enseignants des 18 classes sont organisées **les lundi 17, mardi 18 et jeudi 20 septembre**.

. Ces rencontres seront l'occasion de vous présenter les projets pédagogiques propres à chaque classe et répondre aux questions qui concernent la vie scolaire de vos enfants.

10 - Fiches de renseignements et des badges :

La fiche de renseignements à remplir et à nous retourner pour les familles qui ne l'ont pas encore fait est à retirer également auprès d'Amina au secrétariat.

Les badges pour les élèves de maternelle seront distribués ultérieurement.

11 - Listes des classes :

Elles sont affichées à l'entrée de l'école devant la loge **le lundi 3 septembre 2018 l'après-midi**.

A tous, je souhaite une excellente rentrée

Olivier Solé - Directeur